

## Mise à jour du livre encyclopédique *Histoires des luminaires, histoire des hommes*

**Page 21**, après la dernière ligne du deuxième paragraphe (« [...] Grecs, Perses et Romains »), ajouter : « Toutefois pour les civilisations d'Amérique centrale et du Sud, seuls des braséros ou des torches sont à ce jour attestés comme luminaires. Conventionnellement, l'Antiquité commence avec la découverte de l'écriture vers 3300 avant J.-C. »

### **Page 38,**

- en fin du point 2, avant a) *L'abreuvoir d'oiseau de Cassiodore*, ajouter : « Les lampes en verre ou vases (voir image 57) ont été utilisés tant dans la chrétienté qu'en terre d'Islam (vases de mosquées), le système de la mèche flottante (flotteur en liège et fer de maintien de la mèche au milieu du vase) était indispensable pour suppléer à la mauvaise capillarité des huiles. Ce système permettait donc à la mèche de suivre le niveau de l'huile qui baissait pendant la combustion, entraînant la consommation de l'huile. Nous en reparlerons p. 73, 151 et 408. » ;

- légende et photo 59, modifier : « Lampe à huile en marbre noir figurant un chevalier de l'empire byzantin. Fabrication artisanale turque (Cappadoce), XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. Collection Deitz, Liège. »

### **Page 39,**

- dans a) *L'abreuvoir d'oiseau de Cassiodore*, à la 6<sup>e</sup> ligne (après « s'engouffrait »), remplacer « dans le haut du réservoir » par : « par le bas pour aller vers le haut du réservoir » ;

- 12<sup>e</sup> ligne, remplacer « un simple ciseau » par : « une paire de ciseaux ».

**Page 41**, dans *Les lampesiers*, ajouter à la fin (après « étaient célèbres ») : « L'Empire romain d'Orient dit byzantin a également utilisé dans ses sanctuaires des *polykandelions* ou lustres pourvu d'anneaux multiples permettant d'y coincer une chandelle ou une bougie. »

**Page 50**, au point 2, *La lampe Cardan (à huile)*, 1<sup>re</sup> ligne, remplacer « lampe à deux réservoirs emboîtés l'un dans l'autre, affectait une forme en angle droit » par : « lampe à un réservoir surélevé avec deux compartiments. Il affectait une forme en angle droit. »

**Page 61**, légende et photo 107, modifier : « Lampe horaire. Paris, modèle du XX<sup>e</sup> siècle. Collection Deitz, Liège. »

**Page 73**, dans d) *La veilleuse flottante*, 9<sup>e</sup> ligne, ajouter : « Le flotteur en liège supportait un morceau de fer blanc léger dans lequel passait la mèche qui brûlait (le flotteur ne pouvait pas prendre feu). Un système variable (fil de fer) empêchait aussi la mèche de voyager dans le vase ou d'en toucher le bord. Ledit flotteur était percé en son milieu pour laisser passer la mèche ; deux flotteurs ont été également utilisés pour supporter le porte-mèche. Les vases étaient souvent remplis au tiers d'eau, qui plus lourde que l'huile, maintenait celle-ci au dessus du vase. Quand il n'y avait plus d'huile, la flamme s'y noyait. Les vases ornés des mosquées (voir p. 403) et les veilleuses à poser sur une table (voir p. 151) fonctionnaient aussi de cette manière. Rappelons que le système de la mèche flottante avait pour but de maintenir le niveau constant d'huile au bec (voir la classification de la fiche technique n° 5, p. 172).

**Page 78**, 2<sup>e</sup> ligne, remplacer « lampe à niveau d'huile inconstant. L'ampleur du réservoir surélevé et la longueur de la mèche plate devaient un peu compenser ce défaut. » par : « lampe à niveau d'huile constant de type Cardan (comme dans la lanterne Vanderheyden du XVII<sup>e</sup> siècle, voir p. 60). »

**Page 79**, légende et photo 138, après la description de la lampe centrale, modifier : « À gauche, lampe avec décor en tête de sanglier, bec Parker, Écosse. À droite, quinquet en laiton, France, début du XIX<sup>e</sup> siècle. Collection Degeyer, Bruxelles. »

**Page 80**, légende et photo 139, modifier : « Lampes Hadrot, becs à mèche plates avec verres suspendus, réservoirs sous les becs avec aération comme certaines lampes d'Argand. Paris, début du XIX<sup>e</sup> siècle. Collection privée. »

**Page 81**, après 6<sup>e</sup> ligne, ajouter : « Argand a également fabriqué de petites lampes à double courant d'air (ventilation dans le réservoir autour du bec à mèche cylindrique) comme le montre la lampe pour lanterne de projection p. 178. L'image 139 nous montre de petites lampes Hadrot (du début du XIX<sup>e</sup> siècle) du même type mais à mèches plates.

**Page 91**, point 3, 3<sup>e</sup> ligne, remplacer « utilisait d'abord une lampe à niveau inconstant (un seul réservoir surélevé) héritière de l'Antiquité » par : « utilisait une lampe de type Cardan. »

**Page 94**, légende et photo 166, modifier : « Lampe de type Argand, tôle peinte, monogramme Tripier à Lyon, années 1790. Collection Deitz, Liège. »

**Page 95**, légende et photo 169, modifier : « Lanterne murale à huile, quinquet, avec crémaillère latérale à pignon. Monogramme M. R. et fleur de lys. Paris, avant 1789. Collection Deitz, Liège. »

### **Page 102,**

- légendes et photos 182 et 183, ajouter : « Ce type de luminaire a aussi fonctionné avec une petite lampe à pétrole intérieure, posée sur le fond en laiton. » ;

- légende et photo 184, modifier : « De gauche à droite : lanterne en fer pouvant être accrochée aux cornes des vaches par les paysans, lanterne pliante fer et mica (utilisation notamment pendant la Première Guerre mondiale), lanterne en fer et verre allongé, lanterne en laiton et verre. France et Angleterre, XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle. »

**Page 108**, légende et photo 193a, modifier : « À gauche, quinquet français en laiton, lampe monogrammée Argand en Angleterre, lampe parisienne Hadrot, laiton et tôle peinte. France et Angleterre, début du XIX<sup>e</sup> siècle. Collection Demange, Paris. »

**Page 113**, légende et photo 219, modifier : « Collection privée, Paris. »

**Page 119**, légende et photo 232, remplacer « probablement J. Driancourt » par : « J. Decoudun. »

**Page 121**, légende et photo 234, ajouter : « Actuellement collection Lumina Domestica, Bruges. »

**Page 131**, légende et photo 255, remplacer « colonne Gotten » par « colonne Gagneau ».

**Page 149**, légende et photo 291 : modifier : « De gauche à droite :

- lampe hydrostatique Dados, brevet Caiman-Duverger 1836,
- lampe hydraulique avec peinture jaune et décors, brevet Prost 1836,
- lampe hydrostatique en tôle peinte, couleur porphyre, Thilorier et Serrurot 1831,
- lampe hydrostatique, Thilorier et Barrachin 1829. Paris, première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Collection Demange, Paris. »

**Page 150,**

- légende et photo 293, modifier la 1<sup>re</sup> phrase : « À gauche : lampe Silvant (Élai-aulico-pneumatique), industrie française n° 12032. » ;
- légende et photo 294, modifier : « À gauche, lampe hydrostatique décorée. Paris, début du XIX<sup>e</sup> siècle. Au centre, lanterne murale à huile, système de Proust. Cognac, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À droite, lampe à système d'horlogerie Gotten, à colonne. Paris, début du XIX<sup>e</sup> siècle. Collection Demange, Paris. »

**Page 151,** dans *La lampe oléostatique* :

- 1<sup>re</sup> ligne, remplacer « Girard et Silvant » par : « Girard et Thilorier » ;
- après la 4<sup>e</sup> ligne, ajouter : « Silvant construira notamment une autre lampe de la nombreuse famille des lampes hydrostatiques. Elle ne fonctionnera aussi qu'avec la pression de la colonne d'huile combustible montante au bec, par de l'huile "pressante" et de l'air. Dans son brevet parisien de 1829, il l'appellera *lampe Élai-aulico-pneumatique*. Le collectionneur-restaurateur François Lacour, de Messancy (Luxembourg belge), est la seule personne que nous connaissions à avoir fait fonctionner deux modèles de ce type de lampes. »

**Page 152,** 3<sup>e</sup> ligne, modifier : « Ce mouvement faisait tourner un globe peint et gradué. L'aiguille fixe indiquait l'heure. »

**Page 159,**

- légende et photo 308, après « Lampe à réservoir au niveau du bec », ajouter : « d'Argand » ;
- dans *La lampe à niveau variable de Hadrot (brevétée)*, 3<sup>e</sup> ligne, après « à réservoir d'huile au niveau du bec », ajouter : « d'Argand ».

**Page 167,** dans *La lampe dite des colonies*, ajouter à la fin du paragraphe : « La lanterne portative de Hadrot montrée p. 80 s'apparente à ce type de lampe. » (Note : à la p. 80, la légende de la photo 139 doit être modifiée : voir ci-dessus.)

**Page 171,** à la fin de la remarque surplombant le texte, ajouter : « La table chronologique des brevets pris en France depuis le 7 janvier 1791 jusqu'au 9 octobre 1844 sur les appareils propres à l'éclairage liquide décrit 264 brevets, dont de nombreuses lampes mécaniques et hydrostatiques (ainsi qu'oléostatiques, aérostatiques et hydrauliques). Ne pouvant les décrire tous dans cet ouvrage, nous invitons le lecteur intéressé à les consulter dans le livre *Le génie industriel* de Jacques ARMENGAUD, Paris, 1854 (voir bibliographie ou sur Internet sur le site de l'Institut national de la propriété intellectuelle/INPI, Paris). »

**Page 176,** légende et photo 334, modifier « fin du XVIII<sup>e</sup>, début du XX<sup>e</sup> siècle » en : « fin du XVIII<sup>e</sup>, début du XIX<sup>e</sup> siècle ».

**Page 178,** dans *c) Le bouchon Caron et systèmes similaires*, 7<sup>e</sup> ligne, modifier : « et un bouchon de même type pour des lampes quinquets ».

**Page 179,** dans *Le bouchon Caron des quinquets* :

- modifier le titre en bas à droite : « Le bouchon de type Caron pour des quinquets » ;
- 2<sup>e</sup> ligne, après « Le système de réservoir surélevé et muni d'un bouchon », ajouter : « de type Caron ».

**Page 180,**

- légende et photo 340, modifier le titre : « Quinquet avec bouchon de type Caron » ; et modifier « D – bouchon de type Caron » ;
- légende et photo 341, ajouter : « La photo montre en fait une lampe à pétrole et non pas la lampe quinquet à huile avec bouchon de type Caron figurant dans le dessin de la légende 340. Ce dessin est inspiré du croquis n° 69 provenant d'une planche du livre *Le génie industriel* de Jacques ARMENGAUD, Paris, 1854 (voir bibliographie). L'examen de cette lampe reste à l'étude. »

**Page 181,**

- colonne de gauche, 4<sup>e</sup> ligne, remplacer « lampe transversale » par : « lampe *traversale* » ;
- au bas de la colonne de droite (après « manquant de stabilité. »), ajouter : « Emmanuel Charbonnières, fabricant à Condom, déposa un brevet à Paris en 1836 pour une lampe double dite *à la Charbonnières*. Par son réservoir rond, en hauteur, et son bec situé plus bas, la disposition de cette lampe rappelle la lampe traversale précitée. Un aménagement particulier expliqué dans le brevet (réservoir rond écarté du bec et de sa chaleur montante, et dispositions d'alimentation en huile de ce bec) remédiait au problème du dégorgeement d'huile. » ;
- légende et photo 344, remplacer « lampe transversale » par « lampe traversale ».

**Page 219,** dans *Autres lampes à piston*, après le 2<sup>e</sup> paragraphe, ajouter : « La lampe Marie (brevet parisien du 22 mai 1844 avec perfectionnements) présente une lampe apparentée à la lampe Nancy, mais avec comme différence principale que le piston est ascendant et fait donc monter l'huile directement au bec (au lieu de la presser vers le bas et de la faire monter par un canal). Cette lampe très originale et rare, voire unique, n'a certes pas rencontré le succès de son contraire, la lampe à modérateur étudiée au point *c*), dont le piston en cuir presse l'huile vers le bas. »

**Page 224,** dans *La lampe Faure ou lampe mécanique à rotation et à dégorgements continus*, colonne de droite, en fin du dernier paragraphe, ajouter : « Signalons encore que les lampistes Garnier et Hadrot ont également déposé un brevet à Paris le 9 novembre 1836 pour un type de lampe mécanique à dégorgeement continu. »

**Page 230,** colonne de droite, titre du bas :

- modifier le titre : « *La lampe à modérateur à triple courant d'air et à double courant d'air isolé et superposé* » ;
- remplacer l'ensemble du paragraphe par : « En 1880, le lampiste Chapuis, 25 rue Cersaie à Paris, marque de fabrique *H. S.* (à ne pas confondre avec le *H. S.* de l'Allemand Hugo Schneider pour le pétrole au XX<sup>e</sup> siècle), mit au point, sur base du traditionnel bec d'Argand à double courant d'air, un troisième courant d'air par ajout d'un tube en laiton, ventilé sur les côtés mais fermé à sa base autour des deux tubes habituels du bec. La galerie porte-verre coulissait autour de ce troisième tube. Le verre était coudé comme pour les autres lampes à modérateur. »

**Page 231,**

- 1<sup>er</sup> paragraphe : à supprimer entièrement ;
- 2<sup>e</sup> paragraphe, modifier : « En 1885, les lampistes Lépine et Bourdon (monogramme *L. B.*) ont fabriqué un type de bec similaire, dit à double courant d'air *amélioré* ou *isolé et superposé*. Pas de troisième tube mais une galerie porte-verre fermée du bas avec des ouvertures latérales : le double courant d'air amélioré. La galerie du bec est plus haute et ajourée notamment au niveau des ouvertures du porte-verre. Le verre droit est toujours utilisé. Ces systèmes n'avaient pour but que de mieux encore ventiler et réguler la flamme cylindrique afin de donner la meilleure lumière possible. » Le reste du texte est correct (à partir de « La même année, C. Petithomme [...] ») ;
- légende et photo 456, remplacer les deux premières phrases par : « Éléments principaux du bec de la lampe à modérateur à double courant d'air isolé et superposé. À gauche : bec avec la galerie porte-verre fixe (double courant latéral dit amélioré) ».

**Page 232,**

- légende et photo 457, remplacer les deux premières phrases par : « À gauche : lampe Lépine et Bourdon à double courant d'air isolé et superposé, et vase en verre. À droite : lampe à

modérateur de C. Petithomme à double courant d'air isolé et superposé. » ;

- légende et photo 458, remplacer la 1<sup>re</sup> phrase par : « Lampe à double courant d'air isolé et superposé ».

**Page 238**, dans *La lampe hydraulique de Philippe de Girard*, ajouter :

- colonne de droite, 9<sup>e</sup> ligne, modifier : « Citons Darlu (Paris, 1834), lampe dite *élastique* (fondée sur la fontaine d'Héron) » ;
- à la fin du 3<sup>e</sup> paragraphe (après « (Paris, 1829) »), ajouter : « D'autres lampes ont été appelées aussi *aérostatiques* (Delsarte, Paris, 1832) et *pneumatiques* (Forobert, Paris, 1828) ».

**Page 241**, dans *b) La lampe oléostatique* :

- 18<sup>e</sup> ligne, remplacer « et Dados » par : « et Caiman-Duverger » ;
- 19<sup>e</sup> ligne, remplacer « la lampe de Dados » par : « la lampe Dados de Caiman-Duverger » ;
- 21<sup>e</sup> ligne, modifier : « La lampe de Silvant, assez compliquée, comprenait plusieurs compartiments ; elle n'utilisait pour fonctionner que de l'huile et de l'air (pour faire monter la colonne d'huile au bec par le canal prévu). Elle aurait dû s'appeler *oléostatique* et pourtant Silvant la fit breveter en 1829 comme lampe *Éclair-aulico-pneumatique*, eu égard à l'effet primordial de l'air, certainement ;
- dans *La lampe oléostatique de Girard (lampe à trois compartiments)*, après la 1<sup>re</sup> phrase, ajouter : « (brevet à Paris, 1804, lampe aussi appelée *hydrostatique* : voir brevet) ».

**Page 256**, dans *b) Les lampes de marine*, colonne de droite, à la fin de la 7<sup>e</sup> ligne, ajouter : « Il n'est pas exclu que les lampes à deux becs de ce type aient pu aussi fonctionner au gazogène (camphène) après 1840 (voir chapitre 6, 8<sup>e</sup> ligne, p. 298). »

**Page 263**, dans *Les becs intensifs à récupération*, après la 8<sup>e</sup> ligne, ajouter : « Le dessus des becs de Danischewski (France) et Cromartie (Angleterre, fabrication Sugg) était pourvu d'une cheminée de verre (simple verre droit de bec d'Argand). Cette cheminée récupérait l'air chauffé par la flamme renversée dans le globe fermé et tirait cette flamme vers le haut. Le but poursuivi étant toujours de donner le plus de luminosité possible à la flamme. Pour l'éclairage extérieur, ces becs devaient être placés dans une lanterne. »

**Page 272**, légende et photo 537, remplacer « 1884 » par : « 1887 ». Le conservatoire a été inauguré en 1887 et le bec Auer n'existe que depuis 1885.

**Page 286**, colonne de gauche, à la fin du 2<sup>e</sup> paragraphe, ajouter : « Le manchon droit ne se fixe sur sa potence et n'exige qu'on brûle sa laque protectrice que lors de la première utilisation ».

**Page 316**, légende et photo 601, après « années 1880 », ajouter : « et début du XX<sup>e</sup> siècle ».

**Page 362**, dans *b) La lampe million*, ajouter en fin de paragraphe : « Signalons que le lampiste liégeois J. Henrion, boutique *Au Perron d'or*, a fabriqué une lampe à double courant d'air brevetée, sans remonte-mèche, avec simple bec tournant pour manœuvrer la mèche (principe des becs Parker anglais pour l'huile). »

**Page 369**, légende et photo 708, remplacer « À droite, lampe grenade de 1885. Paris, 1878 et 1885. » par : « À droite, lampe obus Boileau-Debladis de 1915. Elle ressemble à la lampe grenade de 1882. Paris 1878 et 1919. »

**Page 405**,

- légende et photo 755, remplacer par « lanterne à bougie à poser ou à suspendre, toile peinte. Perse, Empire ottoman, milieu du

XIX<sup>e</sup> siècle. Ce type de lanterne a notamment été utilisé par la célèbre infirmière Florence Nightingale pendant la guerre de Crimée (1854-1856). »

- légende et photo 756, modifier : « Lampe en bronze copte. Égypte, II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle. Collection Deitz, Liège. » ;
- légende et photo 757, modifier : « Lampe en bronze. Mésopotamie, I<sup>er</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle. Collection Deitz, Liège. »

**Page 407**, légende et photo 760, modifier la 1<sup>re</sup> phrase : « Ampoule enfermant un gaz néon, électrode en forme d'étoile de David. »

**Page 410**, dans *a) L'art chinois*, 1<sup>re</sup> ligne (après « huile et torches »), ajouter : « Pendant la période Ming (du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle) et après, une lampe en terre cuite avec glaçure, de forme plutôt cylindrique, a été utilisée. Le réservoir d'huile arrondi, situé au sommet de la lampe, contenait au centre un tube ajouré pour maintenir la mèche droite. Le bec et le réservoir se trouvant au même niveau, cette lampe dite Ming serait à classer plutôt dans les lampes à niveau variable que dans les lampes à niveau inconstant (voir classification, fiche technique n° 5, p. 171 et 172). »

**Page 428**, dans *Le gaz naturel*, modifier la formule : « Le gaz naturel (CH<sub>4</sub>). »

**Page 443**, point 1, à la fin de la colonne de droite, après « pour enlever cette laque », ajouter : « lors du premier allumage du manchon. »

**Page 451**,

- à la fin des paragraphes, ajouter : « Le bec moderne utilisé est le bec Petzl français (Fernand Petzl, Grenoble, 1973). » ;
- légende et photo 853, ajouter à la fin de la légende : « À droite, dispositif métallique à adapter sur un casque : réflecteur et briquet pouvant allumer le bec Petzl, années 1990. Collection Deitz, Liège. »

**Page 454**, dans *b) Les becs*, ajouter à la fin des paragraphes : « Le bec moderne à simple flamme utilisé encore en spéléologie est fabriqué en céramique ou en alumine par la firme française F. Petzl. »

**Page 536**, légende et photo 997, modifier la 1<sup>re</sup> phrase : « Ampoule enfermant un gaz néon, électrode en forme de torsade. »

**Page 569**, point « en Allemagne », ajouter à la suite des autres noms : « Andreas MESSOLLEN, de Neuss, nous a permis de remettre en état de nombreux réverbères à gaz tant en France qu'en Belgique. Membre d'*Afegas*, il se bat pour la conservation d'une partie de l'important réseau d'éclairage au gaz dans certaines villes allemandes, dont Berlin en particulier. »

**Page 570**, vers la fin des remerciements, avant « mon épouse Blanche Lhoest, pour son soutien », ajouter : « François Lacour, de Messancy, horticulteur et passionné de techniques, collectionneur de lampes depuis 2010, pour ses restaurations de lampes à huile (horlogerie, modérateurs, quinquets, astrales, sinombres et hydrostatiques, principalement) ».

**Page 583**, table des matières, point 4 c), modifier : « Le bouchon de type Caron des quinquets..... 179 ».

**Page 584**, table des matières, point 5 c), modifier : « La lampe à modérateur à triple courant d'air et à double courant d'air isolé et superposé..... 230 ».

### **Bibliographie sélective (complément)**

- Paul ABEILLE, *Découverte des lampes à courant d'air et à cylindre par M. Argand, citoyen de Genève*, Bibliothèque nationale de Paris, 1785.
- Frederick BRADBURY, *The history of old Sheffield plate*, Macmillan, Londres, 1912.
- Ph. CHARLIER, *Médecin des morts*, Fayard, Paris, 2006.
- Jean-Marie DEMANGE, « Ami Argand et le bec à double courant d'air », notes manuscrites pour la revue *Fiat Lux*, Prolumine, Liège, 2001.
- Jean-Marie DEMANGE, « Carcel, vous avez dit Carcel ? », notes manuscrites pour la revue *Fiat Lux*, Prolumine, Liège, 2002.
- M. et P. DE RIBERE, *Préhistoire et histoire de la lumière*, France-Empire, Paris, 1979.
- Charles FERRIER, *Ami Argand 1750-1803*, collection Ferrier, mairie de Versoix, 1917.
- Théodore GOBERT, *Curiosités historiques de la Wallonie*, Mathieu Thone, imprimeur-éditeur, Liège, 1914.
- Gerald T. GOWITT, *19th century elegant lighting. Argand, Sinumbra and Solar lamps*, Schiffer Publishing LTD, Atglen, 2002.
- Hans HECKMANN, Herbert LIMAN et Sabine RÖCK, *Gaslaternen. Freilicht Museum Berlin*, Deutsches Technikmuseum, Berlin, 2007.
- Antoine-Laurent de LAVOISIER, *Traité élémentaire de chimie*, Cuchet, Paris, 1789.
- D. LE BRETON, *La chair à vif. Usages médicaux et mondains du corps humain*, Métailié, Paris, 1993.
- Dr Hermann MÜLLER, *Die historische und technologische Entwicklung der Öllampe*, Herisau, Suisse, 1997-2005-2010.
- Michael SCHROEDER, *The Argand burner*, Odense University Press, 1968.
- John WHITEHEAD, *The French interior in the eighteenth century*, Dutter Studio Books, New York, 1992.
- Correction** : Jean-Pierre GABRIEL, *Charles Pigeon, lampes et réchauds*, Éditions du Collectionneur, Paris, 1995.